

GUINÉE-ÉQUATORIALE

2016

Dominique PUTHOD / d.puthod@afdb.org

Domingos MAZIVILA / domingos.mazivila@undp.org





GUINÉE ÉQUATORIALE

- Le PIB s'étant contracté de -10.2 % en 2015, en raison de la chute du prix du pétrole, les dernières estimations prévoient une récession de -8 % pour l'année 2016.
- Le gouvernement, conscient des déséquilibres financiers, a pris d'importantes mesures en mai 2015 pour réduire de moitié l'investissement public et de manière drastique les coûts de fonctionnement de l'État.
- Dans un contexte de forte dépendance à l'égard des hydrocarbures, les recettes pétrolières ont permis de réaliser les changements structurels de ces 15 dernières années, avec une politique de l'habitat qui s'est soldée par la construction de logements ainsi qu'un meilleur accès à l'eau et l'électricité.

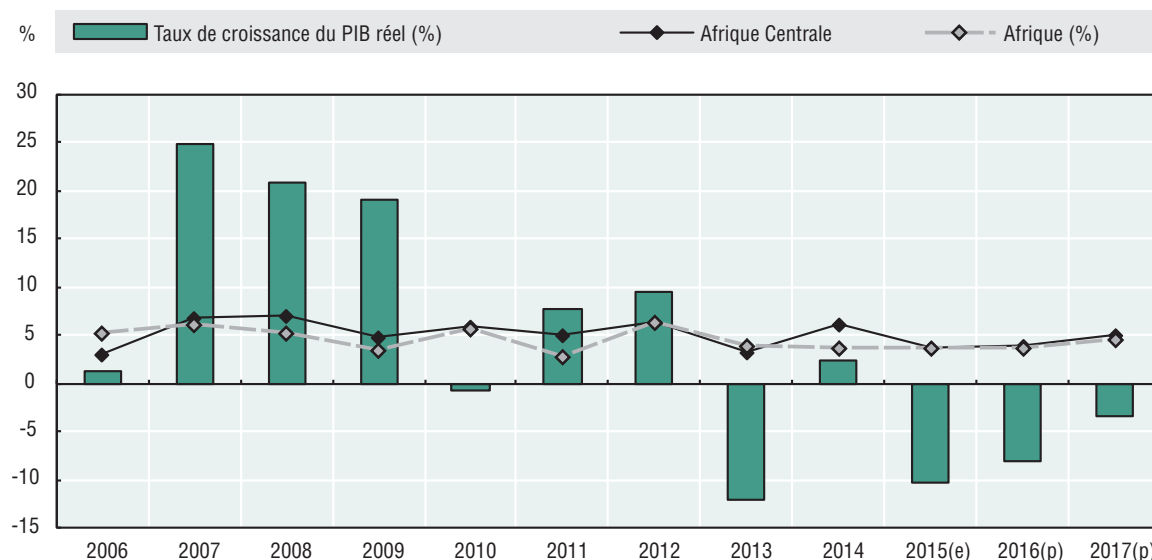
Vue d'ensemble

La Guinée équatoriale fait face à une récession, provoquée par la chute du cours du pétrole depuis juillet 2014. La production de pétrole et de gaz est tombée à environ 165 000 barils par jour en 2015, une baisse d'environ 10 % par rapport à 2014. L'économie non pétrolière, bien qu'en croissance relative par rapport au reste de l'économie, se trouve en décroissance. Évaluée à -10.2 % en 2015, la récession devrait se poursuivre jusqu'en 2020, en raison des perspectives défavorables d'évolution du cours du pétrole brut. Difficiles à quantifier, les arriérés intérieurs accumulés par l'État, en lien avec les investissements publics, réduisent l'espace budgétaire et affectent la croissance de l'économie hors pétrole.

En raison de l'importance des hydrocarbures (90 % du PIB, 87 % des recettes fiscales et 89 % des exportations), la chute des cours du pétrole s'est répercutée sur les dépenses d'investissement public, moteur de la croissance. Ces dernières, avec 1 951 milliards de francs CFA (XAF) en 2015, représentent 86 % du total des dépenses publiques. La Loi de finances rectificative de mai 2015 ayant tablé sur un baril à 40 dollars américains (USD), la baisse continue du prix du pétrole, proche de 30 USD par baril en janvier 2016, risque d'exacerber les tensions budgétaires. Des mesures importantes ont été annoncées pour optimiser les recettes, par le biais d'une réforme de la fiscalité et la réduction des exonérations. De même, les dépenses sont réduites, via la maîtrise des coûts de fonctionnement de l'État. Par ailleurs, les autorités ont manifesté leur volonté de revenir à des budgets équilibrés dans les prochaines années, en accord avec la deuxième phase du Programme national de développement économique et social (PNDES) 2013-17, qui prévoit moins d'investissements publics.

La politique volontariste en matière d'urbanisation et d'amélioration de l'habitat reste ambitieuse. La ville nouvelle de Djibloho, dans le centre de la partie continentale du pays, sera achevée dans le cadre de la politique de regroupement des populations dans les principales villes – Malabo, Bata, Mongomo, Ebebiyin, Evinayong et Luba. Les schémas directeurs routiers, d'habitat et d'infrastructures sociales ont été conçus dans une optique complémentaire, afin d'améliorer la qualité de vie urbaine en jouant sur les économies d'échelle. L'exécution de ces plans devra prendre en compte la baisse des recettes pétrolières.

Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source: BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Croissance du PIB réel	2.3	-10.2	-8.0	-3.4
Croissance du PIB réel par habitant	-0.7	-13.2	-10.9	-6.3
Inflation	4.3	3.6	2.6	2.3
Solde budgétaire (% PIB)	-6.8	-6.9	-7.3	-9.0
Compte courant (% PIB)	-10.0	-7.1	-2.3	-1.8

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développement récents et perspectives

La croissance reste étroitement liée au niveau d'extraction des hydrocarbures. Cependant, les autorités affichent leur confiance dans les explorations en cours et la capacité d'augmenter la production, suite à la découverte de nouveaux gisements. Par ailleurs, la chute du prix du pétrole affecte fortement l'activité économique. À 30 USD par baril en janvier 2016 contre 110 USD début juillet 2014, le cours du pétrole a atteint ses plus bas niveaux depuis quatre ans.

Les mesures prises pour ajuster le budget renforcent la mobilisation des recettes fiscales et les étapes du cycle budgétaire (dépenses et contrôle). Ces mesures incluent une meilleure classification budgétaire et la mise en conformité de l'exécution avec les normes en vigueur au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Selon le Fonds monétaire international (FMI), les réserves financières de la Guinée équatoriale à la Banque des États d'Afrique de l'Ouest (BEAC) et auprès des banques commerciales devraient avoir été épuisées à fin 2015, plaçant le pays en situation d'endettement. La dette publique, estimée à 15.3 % du PIB à la fin 2015, devrait passer à 20 % à la fin 2020 selon les autorités. Les dernières estimations du FMI prévoient une récession de -32 % pour l'ensemble de la période 2015-20.

En dépit de la conjoncture, le gouvernement reste confiant dans sa capacité à financer l'important programme d'investissement, dans le cadre du PNDES. Le budget rectificatif 2015 s'est fixé pour priorité l'achèvement de la ville nouvelle de Djibloho, dans le centre de la partie



continentale du pays. Il reste difficile de ralentir le programme d'investissement, dans la mesure où les chantiers engagés concernent des ouvrages intégrés multiservices s'étalant sur plusieurs décennies et visant l'émergence économique. Cependant, les investissements publics pour 2015 ont été divisés par deux en valeur.

Cette baisse affecte fortement l'activité, ainsi que l'ambition de développer une économie diversifiée. L'économie hors pétrole, en 2015, est composée de la construction et travaux publics (à hauteur de 61 %), l'électricité, le gaz et l'eau (9 %), les assurances et immobilier (8 %), l'administration publique et la défense (8 %), la distribution, le commerce, la restauration et l'hôtellerie (5 %), l'agriculture (5 %), les autres services (2 %), les transports et communications (1 %) et l'industrie (1 %). Elle dépend directement, pour moitié, des investissements publics. Le secteur privé demeure trop faible pour impulser la transformation de l'économie.

Le secteur hors pétrole s'avère donc très exposé aux variations du budget d'investissement et aux impayés de l'État. Lors de sa revue de mai 2015, le FMI a noté l'accumulation de certains arriérés intérieurs. L'analyse du secteur bancaire fait ressortir que ces arriérés domestiques ont souvent un lien direct avec les prêts non performants des banques. D'où un risque important pour la stabilité du système financier du pays. Certaines sociétés internationales et de nombreux acteurs économiques affichent leur préoccupation quant à la difficulté d'assurer le recouvrement des arriérés de l'État. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les grands chantiers en cours nécessitent d'importantes immobilisations.

Par ailleurs, le développement du secteur hors hydrocarbures implique un meilleur climat des affaires et l'ouverture plus poussée sur l'extérieur, dans le cadre d'une intégration régionale nécessaire. Malgré les efforts des autorités ces dernières années, le climat des affaires ne s'améliore pas, en dehors de la qualité des infrastructures. Le rapport *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale classe le pays à la 180^e place mondiale sur 189 économies, deux places de moins qu'en 2015. Ce recul s'explique par une perte de quatre places dans l'obtention des prêts et de trois places dans le transfert de propriété. Pour ce dernier critère, il est estimé que six procédures sont nécessaires, pour un délai de 23 jours et un coût de 12.5 % de la valeur du bien. La Guinée équatoriale gagne en revanche trois places dans l'indice lié à l'octroi de permis de construire, avec 144 jours de délai, un coût de 4.1 % de la valeur de la construction et 13 procédures à respecter. Elle se trouve en revanche à la dernière place du classement mondial dans le règlement de l'insolvabilité. Son meilleur score reste le raccordement à l'électricité (135^e rang mondial).

Parallèlement, la faible volonté politique de promouvoir l'intégration régionale, ainsi que les nombreuses barrières administratives aux investisseurs, posent des limites aux investissements internationaux hors pétrole.

Malgré ses problèmes d'équilibres budgétaires, le pays reste relativement stable sur le plan macroéconomique. Les projections d'endettement d'ici 2020, selon le FMI, ne dépassent pas 20 % du PIB, contre 15.3 % en 2015. Les autorités sont capables d'opérer des ajustements forts, tels que la réduction de moitié du nombre de ministres et de vice-ministres dans la Loi de finances rectificative 2015.

De nombreux atouts existent cependant pour accompagner des relais de croissance, tels que les excellentes infrastructures développées au cours des dernières décennies en raison de la manne pétrolière. Ce cadre est susceptible d'attirer des investisseurs dans des secteurs peu exploités mais à fort potentiel, comme l'agriculture, la pêche, le transport et le tourisme. Les autorités ont par ailleurs annoncé leur intention de mettre en place, dans un futur proche, des zones économiques spéciales (ZES).

Aujourd'hui, l'agriculture et la pêche ne participent que très peu au PIB (2 % en 2015). Néanmoins, le secteur agricole demeure une source importante d'emplois pour les populations rurales du pays. Son déclin accroît le risque d'un exode rural massif vers les centres urbains (Malabo et Bata). L'État cherche à freiner cette tendance, en subventionnant massivement les



cultures de rente (cacao et café) et en appuyant l'entretien des plantations. Le domaine halieutique comprend 314 000 km² de zone économique exclusive (ZEE), 644 km de côtes et de nombreuses baies, rivières et mangroves. Cette géographie, avec la structure du secteur maritime et le bon développement du système fluvial, rend les ressources halieutiques abondantes.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2010	2015
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1.6	2.0
Dont pêche	0.1	...
Activités extractives	87.4	84.1
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	56.9	51.3
Activités de fabrication	0.2	0.2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.7	1.3
Construction	6.7	7.1
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	0.9	1.6
Dont hôtels et restaurants
Transports, entreposage et communications	0.1	0.3
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	0.7	1.1
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.3	1.7
Autres services	0.4	0.6
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La Loi de finances rectificative de mai 2015 a tablé sur une baisse respective de 28.6 % et 31.2 % des recettes et des dépenses. Cette loi a ramené les recettes pétrolières à 85 % des recettes totales. La dette publique, composée à 90 % de la dette intérieure, est passée à 15.3 % du PIB. Le déficit budgétaire s'est élevé à -6.9 % du PIB contre -6.8 % en 2014. Afin de maximiser les recettes hors hydrocarbures, dans un contexte de récession, des mesures ont été prises en 2015 contre la fraude fiscale, en faveur de l'élargissement de l'assiette, l'élimination de nombreuses exonérations douanières et de revenus exceptionnels liés à la vente de biens de l'État, notamment immobiliers. Ces mesures sont soutenues par la Banque africaine de développement (BAfD), pour l'acquisition de Sydonia, qui permettra aux services douaniers de maximiser les revenus dans le cadre d'une application informatique intégrant douanes et impôts. Une amnistie fiscale a été accordée pour l'année 2015 afin d'inciter les opérateurs économiques à plus de civisme.

Au plan budgétaire, le cadrage à moyen terme vise une réduction des dépenses. D'autres mesures ont inclus la révision des subventions aux agences gouvernementales et la restructuration des entreprises publiques. La masse salariale des fonctionnaires est estimée à 127 milliards XAF, soit 10.8 % des dépenses prévues en 2015 et 57.7 % des recettes hors pétrole. Ces ratios sont satisfaisants au regard des critères de convergence de la CEMAC. Cependant, en raison de la faiblesse du système statistique de suivi des dépenses de l'État et de la nomenclature actuelle du budget, il est possible que l'exécution budgétaire ne respecte pas complètement ces normes communautaires. Le FMI note cependant que le coût de la masse salariale est relativement bas au regard de la taille de l'économie.

L'administration fiscale a été, quant à elle, réorganisée. Un programme de renforcement des capacités a été lancé pour permettre un meilleur suivi et un recouvrement plus effectif des



recettes. Ces services manquent de ressources humaines qualifiées. La Direction générale des impôts et contributions (DGIC) procède à la perception des impôts dans le cadre du paiement volontaire, hors recouvrement par voie coercitive. La Direction du Trésor prend connaissance du paiement effectué, mais il n'est pas possible pour elle de contrôler les arriérés d'impôts. C'est finalement la Direction générale du recouvrement qui traite la perception et le recouvrement des impôts dus, prenant le relais de la DGIC.

Le PNDES adopté en 2008 définit un programme ambitieux de réduction de la pauvreté et de diversification de l'économie. Il souligne l'importance d'utiliser les revenus pétroliers de manière adéquate, pour favoriser la croissance et l'emploi. Les crédits budgétaires restent orientés vers le financement des infrastructures, qui absorbe environ la moitié du programme d'investissement. Les services administratifs ne soutiennent pas assez les secteurs sociaux, essentiels pour accroître la productivité du travail et améliorer le rendement des infrastructures. De même, les secteurs clés pour la croissance intérieure et l'emploi, tels que l'agriculture, ont besoin d'une attention particulière. En outre, la protection sociale est financée par le biais de transferts et subventions qui restent insuffisants pour avoir un réel impact sur la qualité de vie de la population. La politique sociale passe plutôt par les logements sociaux ainsi que l'eau et l'électricité à bas prix.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Total recettes et dons	48.8	34.7	31.8	33.6	29.7	30.1	29.3
Recettes fiscales	1.5	2.2	2.4	2.8	2.6	2.6	2.6
Recettes pétrolières	40.6	30.4	27.3	29.1	25.5	25.9	25.2
Total dépenses et prêts nets (a)	23.9	43.8	39.3	40.4	36.6	37.4	38.3
Dépenses courantes	4.2	8.9	10.3	10.0	8.3	7.6	7.1
Sans intérêts	4.1	8.5	9.9	9.3	7.6	7.2	6.8
Salaires et rémunérations	1.0	1.1	1.3	1.5	1.4	1.5	1.6
Intérêt	0.1	0.3	0.4	0.7	0.7	0.4	0.3
Dépenses d'investissement	19.7	34.9	29.0	30.5	28.3	29.9	31.1
Solde primaire	24.9	-8.7	-7.1	-6.1	-6.2	-6.9	-8.6
Solde global	24.8	-9.0	-7.5	-6.8	-6.9	-7.3	-9.0

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

La Guinée équatoriale a intégré l'espace institutionnel de la Zone franc le 1^{er} janvier 1985. Afin de se conformer aux normes de la CEMAC, dans un contexte de chute du prix de vente des hydrocarbures, les autorités ont dû mener une politique monétaire prudente en 2015. Le FMI constate que le déclin du revenu pétrolier pourrait conduire à une surévaluation du taux de change réel de 1 %, en raison de l'inflation, plus forte que dans les autres pays de la CEMAC. Ces prévisions sont liées à la détérioration de la balance des paiements, au regard de la baisse de la production de gaz et de pétrole, en plus de la baisse de leurs cours internationaux. Selon le FMI, l'appréciation réelle du XAF a été un facteur de réduction tendancielle de la compétitivité, en particulier dans un contexte où l'euro s'est apprécié vis-à-vis des principales devises, à commencer par le dollar américain.

Les tendances inflationnistes restent cependant contenues. Ainsi, en 2014 l'inflation était de 4.3 %. Elle est estimée à 3.6 % en 2015, et elle devrait rester en dessous de 3 % pour 2016 et 2017. La BEAC a joué un rôle clé dans le contrôle de l'inflation, à travers la supervision bancaire et le contrôle de la liquidité. Certaines banques commerciales ont cependant accumulé des prêts non performants en raison de la chute des cours du pétrole et de l'accumulation d'importants arriérés de la dette publique intérieure. En effet, la chute des cours a réduit la capacité de l'État à financer



l'investissement public, ce qui a eu des effets de contagion sur les opérateurs économiques, avec l'accumulation d'arriérés de paiement et la plus grande difficulté à rembourser des crédits bancaires.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Les exportations sont dominées par les hydrocarbures à 89 % en 2015, même si leur part relative baisse légèrement depuis 2010. De même, la part du pétrole brut dans les exportations de la Guinée équatoriale (52 % en 2015 contre 65 % en 2014), affiche une baisse relative par rapport aux exportations de gaz et de méthanol. Les importations se classent en deux grandes catégories : les biens de consommation et de construction, ainsi que la quasi-totalité des produits agricoles – un signe de dépendance alimentaire, mais aussi des opportunités de développer des projets de substitution aux importations dans ce secteur. La balance commerciale reste excédentaire, contrairement à la balance courante. Le déficit des comptes courants a doublé depuis 2013, s'élevant à -7.1 % en 2015, en lien avec la baisse des recettes d'exportation des hydrocarbures et le maintien de fortes importations de biens d'équipements et de denrées alimentaires.

La Guinée équatoriale cherche à se positionner comme centre régional de transport et de commerce en Afrique centrale. Pour ce faire, elle a nettement amélioré ses installations portuaires et aéroportuaires. Un nouveau terminal international à l'aéroport de Malabo devrait être terminé en 2016, donnant à la capitale le statut de hub régional et international. Cependant, un goulot d'étranglement important demeure dans la difficulté d'obtention des visas d'entrée, malgré les nombreux événements internationaux organisés dans le pays. Les travailleurs migrants des pays membres de la CEMAC, souvent attirés par les opportunités d'emploi liées aux infrastructures, subissent ces contraintes. L'intégration régionale et internationale s'avère pourtant nécessaire, compte tenu de la faible taille du marché national. De cette intégration dépend également la diversification de l'économie. Cependant, les autorités évoquent avec prudence la signature d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), en raison de son impact potentiel sur l'emploi, les transferts de technologies et la diversification, en raison d'une forte concurrence.

La Guinée équatoriale est membre de la CEMAC et de la CEEAC. Sa position géographique centrale et sa puissance économique en font un moteur de ces espaces économiques. Par ailleurs, sa volonté de diversification va de pair avec l'ouverture du marché régional, et donc l'augmentation des échanges avec les voisins. Selon son dernier recensement de 2015, la Guinée équatoriale compte ainsi 1.2 million d'habitants, parmi lesquels 209 600 étrangers résidents. Le nombre important d'étrangers témoigne de l'attractivité du pays en termes d'emploi et de salaires. Le FMI a noté en mai 2015 que la politique migratoire restrictive de la Guinée équatoriale n'est pas adéquate, en raison des besoins en main-d'œuvre des investisseurs. L'accord de libre-échange dans la CEMAC n'est toujours pas mis en œuvre, avec son volet concernant la libre circulation des personnes. La CEMAC encourage le développement de passeports biométriques pour faciliter la circulation des personnes.

Par ailleurs, une étude de la Banque mondiale sur l'environnement de l'investissement privé, publiée en 2012, a mis en exergue ces principaux obstacles : les formalités administratives et les coûts pour le démarrage d'une entreprise ; les coûts élevés et la rigidité de la législation du travail ; une mauvaise exécution des contrats et la législation insuffisante pour protéger les intérêts des investisseurs ; le manque de dialogue public-privé. Les autorités ont annoncé des réformes importantes pour encourager l'investissement privé, mais leur entrée en vigueur est toujours attendue.



Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Balance commerciale	70.4	56.9	57.4	59.8	52.0	53.6	51.0
Exportations de biens (f.o.b.)	96.0	95.3	91.1	95.0	83.4	84.6	82.2
Importations de biens (f.o.b.)	25.6	38.3	33.8	35.3	31.4	31.0	31.3
Services	-10.2	-16.9	-15.7	-18.7	-15.9	-15.6	-15.0
Revenu des facteurs	-58.2	-41.9	-44.8	-49.2	-41.3	-38.5	-35.9
Transferts courants	-0.4	-1.4	-1.8	-1.9	-1.8	-1.9	-1.8
Solde des comptes courants	1.6	-3.2	-4.9	-10.0	-7.1	-2.3	-1.8

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

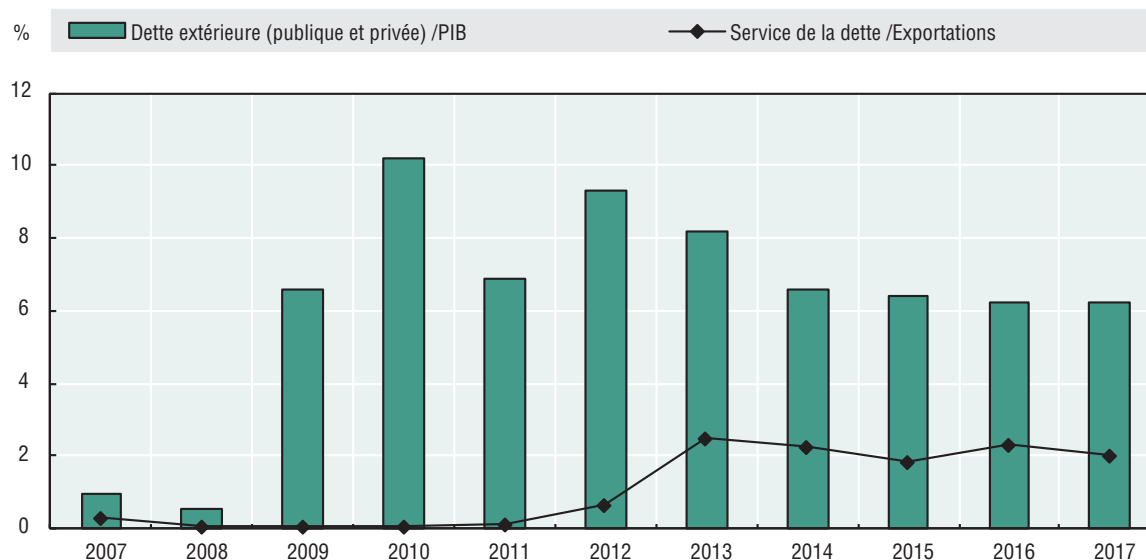
Politique de la dette

Le stock de la dette publique sur le PIB a augmenté de 8 % en 2013, pour atteindre environ 15.3 % en décembre 2015. Il reste relativement bas, comparé aux autres économies de la CEMAC. Pour la première fois dans l'histoire récente, le pays a eu recours aux avances statutaires de la Banque centrale en 2015. L'augmentation de la dette est due à des prêts libellés en XAF. Environ 90 % de cette dette est constituée de la dette intérieure sur le système bancaire et les agents économiques. Le reste est externe, en grande partie lié à la ligne de crédit de 2 milliards USD octroyée par la banque chinoise Eximbank en 2006. Ce crédit concerne le financement des infrastructures du PNDES, qui ne pourra pas se faire seulement sur le budget national dans le contexte de récession actuel.

Les projections du FMI misent sur une dette publique à 17 % du PIB en 2017, dans une hypothèse de gestion prudente et d'arbitrages budgétaires limitant notamment les coûts liés aux infrastructures. Un autre scénario, où les agrégats seraient détériorés, mise sur une dette publique de 25 % en 2020. De façon générale, la dette publique est soutenable à moyen terme. Son faible volume relatif n'entraîne pas d'effets d'éviction des dépenses publiques sur le reste de l'économie. Dans leurs efforts d'arbitrage, les autorités maintiennent un fort investissement public, en raison de son importance sur la croissance hors pétrole. Ainsi, la dette publique a des effets multiplicateurs importants sur le reste des agrégats économiques et l'emploi.

De même, l'accumulation d'arriérés intérieurs, en lien avec les forts besoins de liquidité du PNDES, a un impact défavorable sur l'économie non pétrolière et la viabilité du secteur financier. La dette publique permet d'atténuer ces effets négatifs, mais à moyen terme, il est impératif de diversifier les recettes fiscales et les secteurs économiques.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le programme de diversification économique n'a pas encore produit de résultats tangibles. Le gouvernement planifie, approuve, finance et contrôle l'essentiel des investissements. L'État détient la plupart des hôtels et des complexes touristiques, mais le poids excessif de la bureaucratie (y compris pour l'obtention des visas) décourage la clientèle et, partant, les velléités d'investissement d'opérateurs privés, créant un climat peu propice aux affaires. Le secteur des hydrocarbures représente la principale source de croissance, d'exportations et de recettes, mais n'emploie que 4 % de la main-d'œuvre. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pourraient approvisionner les industries extractives en biens et services (logistique, entretien, restauration, blanchisserie...) et créer des débouchés professionnels, mais elles ont du mal à accéder à cette très lucrative chaîne de valeur. La plupart des groupes pétroliers et gaziers ont passé des contrats intégrant ce type de services et ne se procurent pratiquement rien sur place.

L'agriculture et la pêche, qui offrent de sérieuses perspectives, sont éclipsées par l'importance du secteur extractif. Or, le pays importe 95 % de ses produits vivriers. Le secteur de la construction rencontre des difficultés, l'effondrement des cours mondiaux du pétrole rejaillissant sur les recettes de l'État qui est le principal bâtisseur du pays. Plusieurs grandes entreprises ont dû licencier du personnel et réduire leur activité, leurs contrats avec le gouvernement n'étant pas honorés ou l'étant avec retard. La lenteur du processus d'approbation, l'opacité de la réglementation et la médiocrité de la gouvernance constituent autant d'entraves à l'activité. Le pays se classe au 180^e rang sur 189 dans l'édition 2016 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, en recul de deux places par rapport à l'édition précédente. Il est également la lanterne rouge de la région pour la facilité de faire des affaires (187^e rang). Le nombre de démarches à faire pour créer une entreprise (18) le place loin derrière le Cameroun (5), la République centrafricaine (10), la République démocratique du Congo (6) ou le Gabon (7).



Le gouvernement a renforcé le système de protection des actionnaires minoritaires. Des règles plus strictes sont entrées en vigueur, en matière de divulgation d'informations au conseil d'administration sur les transactions avec les parties liées. Elles prévoient pour les actionnaires la possibilité de consulter les documents ayant trait aux transactions avec les parties liées et de nommer des auditeurs pour effectuer une inspection autour de ces transactions.

Secteur financier

Peu profond, très concentré et plutôt exclusif, le secteur financier est dominé par les banques – six au total, filiales de banques internationales pour la plupart. Le réseau est limité, avec un nombre de succursales et de distributeurs automatiques par habitant équivalant à un tiers du niveau observé dans des pays semblables. L'expansion des circuits financiers, mesurée par les ratios des dépôts et des prêts par rapport au PIB, se situe elle aussi à moins d'un tiers du niveau de pays pairs. Le manque d'informations sur les antécédents de crédit des éventuels emprunteurs restreint par ailleurs l'offre de financement. La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) est censée superviser le secteur bancaire, mais elle manque de moyens pour s'acquitter efficacement de son mandat.

En 2014, 336.1 adultes sur 1 000 détenaient un compte dans une banque commerciale, tandis que 28 sur 1 000 seulement avaient souscrit un emprunt. L'édition 2016 du rapport *Doing Business* souligne une amélioration de l'accès au financement, grâce aux amendements apportés aux actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), qui élargissent le type d'actifs pouvant servir de garantie, étendent la sûreté aux produits de l'actif initial et introduisent la possibilité d'une exécution extrajudiciaire. En coopération avec le secteur bancaire, les autorités ont également adopté des mesures sur la compensation interbancaire en temps réel, le déploiement de distributeurs automatiques, la pose d'un câble à fibre optique entre Malabo, la capitale insulaire, et Bata, la deuxième ville du pays, située sur le continent. L'année 2015 a par ailleurs été marquée par l'introduction de dispositifs de paiement automatique. La plupart des commerces de détail sont désormais équipés de terminaux.

En tant que membre de la CEMAC, la Guinée équatoriale délègue sa politique monétaire à la BEAC. En 1993, la CEMAC a institué la Cobac pour contrôler, réglementer et superviser les banques appartenant à la région couverte par la BEAC, mais les établissements respectent plus ou moins bien les règles prudentielles adoptées.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

La réforme de la Constitution de 2011, qui visait à renforcer la fonction publique, a introduit un Parlement bicaméral, un bureau du médiateur, une Cour des comptes et un Conseil économique et social. Mais en avril 2015, le président a procédé à un vaste remaniement ministériel, prélude à la dissolution du système judiciaire, un mois plus tard, justifiée par des allégations de corruption et d'inefficacité. Or, cette décision pourrait avoir entraîné des violations des droits de l'homme, les détenus n'étant plus présentés à un juge dans le délai légal de 72 heures et étant donc victimes de privation illégale de liberté.

La Constitution et les lois de la Guinée équatoriale ne garantissent que les droits les plus élémentaires : liberté de la presse et d'expression, liberté de réunion et d'association, liberté de circulation et droit pour toute personne de ne pas être arbitrairement privée de liberté. Si deux partis politiques ont obtenu un statut juridique en 2015, plusieurs rapports ont fait état au cours de l'année de cas de harcèlement, d'arrestations arbitraires et de détention sans inculpation d'opposants politiques. Les forces de police et de sécurité sont souvent accusées de recourir à des moyens excessifs pour disperser les manifestants. En mars 2015 par exemple, elles ont montré leurs muscles et fait usage de gaz lacrymogènes contre les étudiants de Bata et de Malabo, qui protestaient contre une distribution injuste des bourses.

En avril 2015, le Parlement a dû adopter un budget rectificatif pour anticiper une réduction des recettes de 58 %. De nombreux projets tournent au ralenti ou été suspendus avec, à la clé, des milliers de licenciements. Étant donnée la situation des principales sources de revenu de l'État, les perspectives ne sont guère encourageantes pour 2016.

Gestion des ressources naturelles et environnement

La Guinée équatoriale a engagé en 2015 l'application de la loi environnementale votée en 2003. Désireux de renforcer le dispositif national d'aires protégées, le pays prévoit de soumettre à l'Unesco deux projets de réserves à inscrire au patrimoine mondial, l'une sur l'île de Bioko et l'autre sur le continent. Le pays a approuvé en 2015 la stratégie nationale pour les produits non forestiers et le plan d'action national pour la conservation de la biodiversité. Il prévoit de réexaminer sa législation sur les forêts en 2016.

Les émissions de gaz à effets de serre ont diminué, grâce à un plan de gestion des champs gaziers qui interdit le torchage, avec des cibles de nouvelles réductions à l'horizon 2030 (-20 %) et 2050 (-50 %). Le pays exploite à peine un quart de ses ressources hydriques et pratique une agriculture exclusivement pluviale, alors que certaines régions, comme les îles d'Annobon et Corisco, sont exposées au manque d'eau.

D'un point de vue écologique, la Guinée équatoriale est privilégiée par rapport au reste du monde : faisant partie du bassin du Congo, elle abrite les derniers vestiges de la faune du Pléistocène (époque géologique antérieure au Paléolithique) et bénéficie d'une pluviosité exceptionnelle, qui explique la richesse de ses forêts et de sa biodiversité tropicale. Elle jouit par ailleurs dans ses zones insulaires d'un fort endémisme, avec des dizaines d'espèces animales spécifiques.

Contexte politique

Démocratie constitutionnelle, la Guinée équatoriale organise régulièrement des élections : en 1991, 1996, 2002 et 2009 pour la présidentielle et en 1999, 2004, 2008 et 2013 pour les législatives. Le président domine l'échiquier politique grâce aux pouvoirs étendus qui lui confère la Constitution. Le texte approuvé en 2011 limite à deux le nombre de mandats présidentiels et introduit plusieurs innovations, avec la nomination d'un vice-président et l'institution du Sénat, de la Cour des comptes, du Conseil d'État, du Conseil de développement économique et social et du médiateur de la République. Une nouvelle équipe gouvernementale a été mise en place en 2013, après les législatives remportées par le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE).

Pour améliorer la coexistence politique, le gouvernement a organisé un dialogue national en 2014, invitant les partis d'opposition exilés et proposant une amnistie pour tous les prisonniers politiques. Ce qui n'a pas empêché l'un des partis d'opposition de se retirer du processus, alléguant que les conditions préalables à l'élargissement des prisonniers politiques n'étaient pas remplies et que l'environnement politique n'était pas sûr, malgré la relative stabilité dont jouit le pays depuis l'arrivée au pouvoir, en 1979, du président Teodoro Obiang Nguema et du PDGE.

Le prochain scrutin présidentiel étant programmé en 2016, l'activité politique redémarre dans un pays pourtant placé sous la coupe du parti au pouvoir et de son fondateur, le président en place. Le PDGE a organisé un congrès extraordinaire fin 2015 et désigné son candidat, le président Teodoro Obiang Nguema. Tout l'enjeu résidera donc dans la capacité du pays à organiser des élections libres et équitables et une transition politique sereine.



Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Avec un score de 0.587 en 2014, la Guinée équatoriale se classe au 138^e rang (sur 188 pays) dans l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies – une performance « moyenne » mais en progression par rapport à 2000 (0.526). Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'espérance de vie a progressé entre 1980 et 2014, de 43.8 à 57.6 ans, tandis que le nombre moyen d'années de scolarisation est passé de 5.4 à 5.5 entre 2000 et 2015. Le revenu national brut (RNB) par habitant est ressorti à 21 056 dollars USD en dollars internationaux constants de 2011 en utilisant les taux de conversion à parité de pouvoir d'achat (PPA). L'IDH de 2014 est inférieur à la moyenne des pays à « développement humain moyen » (0.630), et très inférieur à l'indice des pays ayant le même niveau de RNB par habitant. La performance de la Guinée équatoriale sur le plan du RNB par habitant lui permet toutefois d'envisager une sortie du groupe des pays les moins avancés en 2017.

Le pays a obtenu des progrès remarquables dans l'éducation et la santé. Près de 88.7 % des habitants (90.8 % des hommes et 86.7 % des femmes) savent lire et écrire. La mortalité infantile a reculé, de 182 à 113 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2007. Par ailleurs, de lourds investissements ont été consentis pour construire et réhabiliter des salles de classe, recruter et former davantage d'enseignants et introduire de nouveaux programmes scolaires.

Les avancées sur le front de la mortalité maternelle sont considérables, le taux étant passé de 1 600 à 290 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2013. Si la Guinée équatoriale est parvenue à réduire l'incidence du paludisme, le VIH/Sida est en revanche en hausse. Son taux de prévalence chez les 15-49 ans est le plus élevé de la région, à 6.2 % en 2011. L'accès à des sources d'eau améliorées est passé de 59.4 % en 2009 à 67.7 % en 2014, les progrès étant moins convaincants sur le plan de l'assainissement (de 60 % en 2006 à 63.3 % en 2014). Selon le dernier rapport national sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), publié en 2015, le gouvernement a étoffé ses programmes immobiliers et prévoit de livrer 17 920 nouveaux logements d'ici 2020. La Guinée équatoriale reste confrontée à de multiples défis économiques et sociaux et, faute de redoubler d'efforts sur le plan des investissements, elle risque de rater le rendez-vous de 2020, date prévue dans le PNDES pour son « émergence ».

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Si la pauvreté semble avoir nettement reculé, grâce à une croissance soutenue, l'absence de données fiables et publiées en temps voulu entretient des doutes quant aux affirmations du gouvernement sur ce plan. Selon le dernier rapport sur l'état d'avancement des OMD, la part de la population vivant sous le seuil national de pauvreté (estimé à deux USD par jour) est passée de 76.8 % en 2006 à 43.7 % en 2011, soit une réduction de 33.1 %. Si l'on fait l'hypothèse de conditions socioéconomiques inchangées et en faisant appel à des projections linéaires, la proportion d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté devrait tourner désormais autour de 17 % – soit un progrès spectaculaire.

Le principal système de protection sociale, géré par l'Institut national de sécurité sociale (INSESO), ne couvre qu'une partie des travailleurs du secteur formel et leurs familles, soit 38 680 personnes en 2009 et 70 930 en 2013 (à 15 % des fonctionnaires, à 80 % des salariés du privé et 5 % des travailleurs indépendants et bénévoles). Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de salariés du secteur privé. Le gouvernement finance également l'INSESO pour la prise en charge des handicapés, à travers un régime particulier. Une forte majorité d'habitants n'est pas prise en charge, d'autant que l'accès à l'emploi formel reste problématique.

La proportion d'actifs est restée stable entre 1990 et 2014, à 81 %. Le boum pétrolier a dopé l'activité et la création d'emplois dans le pays, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des



services. Selon la Banque mondiale, en 2011, le taux de chômage ressortait à 30 % et 48 % des actifs travaillaient dans l'agriculture. Les données actualisées collectées lors de l'enquête intégrée sur la population active de 2015 et du premier recensement agricole jamais organisé n'ont pas encore été publiées. Le secteur de la construction est le premier employeur du pays, devant l'industrie pétrolière et la fonction publique. Depuis quelques années, la plupart des créations d'emplois se concentrent dans les deux principales villes du pays, Malabo et Bata, ce qui entraîne un important exode rural et l'abandon des activités agricoles.

Égalité hommes-femmes

La Guinée équatoriale a fait des progrès considérables sur le plan de l'égalité d'accès à l'enseignement primaire des filles et des garçons. Des inégalités de niveaux d'étude, assez faibles, persistent cependant, à 51 % pour les garçons et 49 % pour les filles.

La part des femmes dans la population active reste très minime, 39 % d'entre elles étant employées (secteurs formel et informel confondus), contre 61 % d'hommes ayant un travail rémunéré. Des disparités géographiques persistent dans l'accès au travail, puisque 26.8 % des femmes de la région insulaire (Malabo) ont un emploi formel et 19 % un emploi informel, contre une proportion de respectivement 18.9 % et 16.5 % sur le continent. Sur les 70 sièges que compte le Sénat, 60 sont occupés par des hommes, signe que les autorités ont encore des efforts à faire pour respecter les engagements du plan de développement national.

L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes passent par une évolution progressive des comportements, la reconnaissance et le respect intégral des droits des femmes, l'organisation de campagnes de sensibilisation et la promotion de politiques adaptées.

Analyse thématique : villes durables et transformation structurelle

La Guinée équatoriale présente une géographie particulière, avec une partie continentale et plusieurs îles. Sa superficie totale s'élève à 28 051 km², dont 2 034 km² pour l'île de Bioko, où se trouve la capitale du pays, Malabo. La zone continentale, localisée entre le Cameroun au nord, le Gabon au sud et à l'est, s'étend sur 26 017 km². La densité de la population est faible, estimée à 44 habitants au km². Selon le recensement de 2015, la population était estimée à 1.2 million d'habitants. Elle est principalement concentrée dans les villes de Bata, Malabo, Mbini, Ebebiyin et Mongomo.

Avec la découverte d'importants gisements pétroliers et gaziers dans les années 90, l'économie a enregistré l'une des plus fortes croissances du continent africain. La Guinée équatoriale est devenue le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, derrière le Nigéria et l'Angola, et le premier de la Zone franc. Cette découverte s'est faite dans un contexte particulièrement favorable de flambée des cours du baril, permettant une croissance moyenne record du PIB nominal de l'ordre de 60 % par an entre 1993 et 2012. La croissance, très rapide, a par ailleurs contribué à accélérer l'urbanisation du pays, accompagnée par une politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie.

La politique d'urbanisation a permis aux autorités de mieux répondre aux besoins en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et à l'énergie, à travers une politique de regroupement des populations dans ces centres urbains à travers le pays. Afin de stimuler une croissance spatialement équilibrée sur la partie continentale du pays, la ville nouvelle de Djibloho a été érigée. Djibloho est située dans le centre-est de la partie continentale, à environ 30 km de la frontière orientale avec le Gabon. Le chantier mobilise, sur un carré de 15 km sur 15, des centaines d'entreprises internationales pour tracer les voiries et les routes, construire des bâtiments administratifs, des infrastructures sociales, un campus universitaire international et de nombreux programmes de logements. La ville est conçue pour devenir la « Brasilia » du pays et accueillir 200 000 habitants.

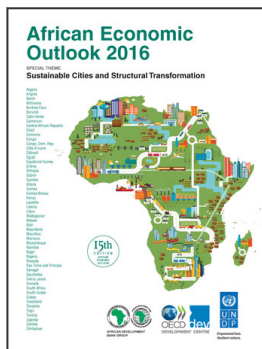


Cette croissance économique a permis des aménagements essentiels pour la gestion de l'espace national. La Guinée équatoriale s'est ainsi dotée d'un important réseau routier tant sur les parties insulaires que continentales. Les échanges à l'intérieur de ce territoire dispersé sont facilités par de nombreuses compagnies aériennes et maritimes. Plusieurs vols quotidiens relient Bata et Malabo, ainsi que les autres villes du pays. Les îles de Corisco et Annobón ont été équipées d'aéroports modernes, renforçant ainsi les échanges intérieurs.

La faible densité des zones rurales, combinée à la nature pétrolière de l'économie, pose cependant le problème de la sécurité alimentaire du pays. La Guinée équatoriale est en effet un gros importateur de denrées alimentaires. L'agro-industrie a été ciblée comme un des secteurs prioritaires dans le cadre de la politique de diversification économique, tirée du PNDES.

Les pouvoirs publics, grâce à des recettes pétrolières et des surplus budgétaires importants dans les dernières deux décennies, ont permis la mise en place des politiques d'urbanisation et d'habitat ambitieuses. De milliers de logements sociaux ont été construits afin d'accueillir les flux de population, comme dans la nouvelle ville de Malabo 2 ou le vaste quartier résidentiel *Buena Esperanza* à Malabo. Ces logements sociaux sont assortis de financements avantageux pour aider les nationaux à devenir propriétaires. L'État est ainsi devenu le premier bailleur dans l'offre de logements à destination de propriétaires privés.

Les investissements dans les infrastructures publiques vont aboutir à la construction d'au moins 17 920 logements sociaux à travers le pays, permettant aux Équato-Guinéens de s'installer dans de nouveaux quartiers disposant d'un accès aux services de base, dont l'électricité, l'eau et l'assainissement. Malgré ces améliorations, la Guinée équatoriale compte un nombre important de citoyens vivant dans des conditions difficiles. Les villes majeures du pays, Malabo et Bata, sont confrontées à une forte pression liée à la migration des campagnes vers les villes, ainsi qu'au flux des ressortissants étrangers attirés par les retombées du secteur extractif.



Extrait de :
African Economic Outlook 2016
Sustainable Cities and Structural Transformation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2016),
« République de Guinée équatoriale », dans *African Economic Outlook 2016 : Sustainable Cities and
Structural Transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2016-58-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.